

VIE DU CRIDON

1. Futur nouveau site CRIDON LYON - L'accès à votre espace privé

Après de nombreux mois, nous avons le plaisir de vous annoncer que **notre nouveau site internet est en cours de finalisation**. Encore un peu de patience !

Dans cette attente, **nous avons besoin de vous**, afin que contribuez à la réussite de ce changement.

La méthode d'authentification pour accéder à votre espace privé va être modifiée.

Actuellement pour vous connecter, vous utilisez votre numéro CRPCEN comme identifiant ; avec le nouveau site, ce sera **votre adresse mail personnelle**.

Malheureusement, certains d'entre vous n'ont jamais renseigné leur adresse mail, ou utilisent une adresse mail commune à de nombreux utilisateurs... (ex adresse mail de l'étude). Lorsque le nouveau site sera opérationnel, **vous ne pourrez plus accéder à notre site internet** ni aux services qui sont souvent personnalisables (favoris...).

Comment pouvez-vous remédier cela ? Rien de plus facile !

[Rendez-vous dès maintenant sur votre espace privé](#), sur le menu à gauche de l'écran ou mon compte à droite, cliquez sur « Mon profil » puis « Modifier mes informations », il faudra renseigner votre adresse mail « personnelle ». A partir de cette dernière, vous gèrerez votre mot de passe personnel.

2. Téléphone : la rançon du succès

Anticiper vos besoins de consultations téléphoniques

Le service droit civil de la famille ne sera pas accessible les lundis après-midi et le service droit des obligations ne sera pas joignable les mercredis après-midi, pour une durée indéterminée.

Rappel : en 2021, **la demande a explosé à + 8 %** ! C'est bien sûr un succès et une satisfaction pour nous mais nous devons rappeler que le **service des consultations téléphoniques est réservé aux questions « flash » maxi 15 minutes** afin de :

- Permettre aux 2.200 offices de nous joindre le plus souvent possible et par le plus grand nombre ;
- Garantir la compréhension de vos interrogations de plus en plus complexes et transversales ainsi que la qualité des services et conseils prodigués.

Seule la consultation écrite est susceptible de garantir :

- Une parfaite compréhension de vos interrogations et problématiques complexes et transversales (fiscal + DIP, construction + fiscal, famille + fiscal, etc.) ;
- Un rafraîchissement et un enrichissement de la base des consultations du CRIDON LYON, laquelle a un succès considérable (+ 55.000) ;
- Etc.

3. Barème pratique 2022 : qui ne l'a pas encore reçu ?

Nous avons offert à tous les notaires de notre ressort, un exemplaire du tout **nouveau guide pratique** réalisé avec les **éditions LANGLOYS**. Nous espérons que cet outil incontournable vous accompagnera dans votre pratique professionnelle tout au long de l'année.

Si vous ne l'avez pas reçu, contactez-nous : conseils@cridon-lyon.fr

4. Congrès des notaires de Marseille : on n'a pas tous les jours 60 ans !



Avez-vous prévu d'y assister ou votre décision n'est pas encore prise ?

Si vous êtes à Marseille le mardi 11 octobre 2022, réservez-nous au moins votre après-midi et votre soirée.

5. Offre formation continue

- **Agenda des formations**

Retrouvez sur notre site [l'agenda complet des sessions de formation](#) prévues pour le mois de février 2022.

- **Plateforme @learning digital CRIDON LYON**

« Ce que je veux où je veux, quand je veux et à mon rythme » !

Venez découvrir notre [nouvelle plateforme de formation](#).

PREMIER PARCOURS AU CHOIX OFFERT

Date classe virtuelle qui clôture le parcours	Formations	Prochaines dates
1 ^{er} mars 2022	NOUVEAUX PARCOURS : Motiver son équipe en continu Gérer son temps efficacement	10 mai 2022 11h00-12h30 10 mai 2022 14h00-15h30
4 mars 2022	Le kit du notaire pour accompagner vos élus au quotidien	12 mai 2022
7 mars 2022	Enclave et droit de passage	9 mai 2022
15 mars 2022	Le notaire et le client en surendettement	9 mai 2022
16 mars 2022	Pratique notariale du divorce	12 mai 2022

Rappel : Pour pouvoir participer à la classe virtuelle, le parcours en ligne doit avoir été visionné dans son intégralité.

6. Vie du GIE – Gouvernance – AGO

Nous vous informons que le **Conseil d'administration** du CRIDON LYON se réunira le **2 mars** prochain ; l'**Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra le lendemain, le **24 mars**.